

Le mariage, un sacrement

Le mariage à l'église est un sacrement. Dire cela, c'est affirmer:

- que l'alliance entre l'homme et la femme fait pénétrer plus profondément dans l'alliance avec Dieu;
- que le couple est appelé à vivre dans la fidélité, et à témoigner ainsi, à l'exemple de Jésus-Christ, de la fidélité de l'amour de Dieu envers nous.

Vous n'êtes pas obligés de vous marier à l'église. Si vous le faites, c'est parce que vous pensez que Dieu a quelque chose à faire avec votre amour. C'est vrai, Dieu s'intéresse à la vie du monde. **Il propose à ceux qui le veulent de faire alliance avec lui.** Et ceux qui s'aiment sont proches de lui, puisqu'il est l'Amour. Votre mariage vous invite à en prendre davantage conscience. Vous aviez peut-être oublié Dieu, mais vous vous êtes rendu compte que s'aimer en vérité est une réalité très grande, qui vous dépasse. Et tout naturellement, vous vous êtes tournés vers Dieu.

Se marier à l'église, ce n'est pas seulement se mettre sous la protection de Dieu, **c'est recevoir de lui un engagement et une mission.** Beaucoup de couples divorcent et l'on finit par trouver cela presque normal. Lorsque vous vous mariez à l'église, Dieu vous appelle à montrer que la fidélité est possible. Quoi qu'il arrive, Dieu continue toujours d'aimer les hommes. De même, vous pouvez ambitionner de toujours vous aimer. Vous rencontrerez des tentations de vous désunir. Dieu vous donne son engagement et l'assurance que vous pouvez en triompher: alors votre amour s'approfondira et vous deviendrez reflets de l'amour même de Dieu. En somme, on ne se marie pas seulement pour réussir son couple, mais aussi pour faire la preuve devant les autres que l'amour est possible.

C'est ce qu'enseigne le Christ, c'est ce qu'il a vécu lui-même. **En se mariant à l'église, on accepte de rencontrer Jésus et de le suivre sur ses chemins en donnant sa vie au fil des jours.**

Déroulement de la célébration

Dans le sacrement de mariage, les fiancés se confèrent (se donnent) le sacrement étant donné que ce sont eux qui s'engagent l'un envers l'autre devant Dieu et les hommes. Le prêtre est là comme témoin officiel de l'Eglise. Il appartient donc aux fiancés de préparer avec l'aide du prêtre cette célébration. Beaucoup de possibilités vous sont offertes dans le choix des lectures, des chants, des prières... Etant donné que c'est une célébration religieuse et non pas un spectacle, vous veillerez à choisir des textes bibliques qui expriment votre foi en ce Dieu d'amour en lien avec votre engagement dans le sacrement de mariage. Vous trouverez des propositions de textes bibliques dans **la revue "Notre Mariage"**.

Au dos de cette feuille, nous vous proposons le déroulement du sacrement de mariage. Vous pouvez choisir les textes et les prières de la célébration dans **la revue «Notre Mariage ».**

Pour l'animation de cette célébration, vous pouvez contacter l'organiste de la paroisse qui assurera l'animation musicale aux orgues et proposera des chants adaptés à la célébration de votre mariage.

La réalisation d'un livret de participation avec les lectures et les chants permet à l'assemblée de mieux participer à votre mariage et est un très beau souvenir de votre engagement devant Dieu.

Bonne préparation.